



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 13 octobre 2009**

**COMPTE RENDU**

Transmis aux Conseillers Municipaux le	20 octobre 2009
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	20 octobre 2009

## ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès verbal de la séance du 30 juin 2009
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du Conseil municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 4) Autorisation de programme : révision de l'autorisation de programme n° 2 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 5) Budget Principal de la Commune – Exercice 2009 – Décision modificative n° 3 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 6) Budget de l'Assainissement – Exercice n°2009 – Décision modificative n° 2 – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 7) Budget du Port de Plaisance – Exercice 2009 – Décision modificative n° 1 – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 8) Garantie complémentaire d'un emprunt de 5 020 250 € sollicité par la S.A. d'H.L.M. France Habitation pour le financement des travaux de réhabilitation de la Résidence « Egalité » - Rapporteur : Madame Chantal DURAND
- 9) Adhésion à l'association des Maires du Val-de-Marne – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 10) Mise en place de la vidéo-protection sur la Commune de Joinville-le-Pont – Rapporteur : Monsieur André BIZEUL
- 11) Tarifs des insertions publicitaires dans les publications municipales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 12) Contrat Régional – Demande de prolongation et de modification des opérations – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 13) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la thermographie aérienne couvrant le territoire de cinq communes – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 14) Personnel communal – Modification du tableau des effectifs – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 15) Vœu relatif à la maîtrise de l'urbanisme

Questions diverses.

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

La séance est ouverte à 20 heures 40

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

**ASSISTE DE :**

		NOM	PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS
ADJOINTS		Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Patrice GENTRIC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Marie-Paule de FABREGUES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Jean-Jacques GRESSIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Emmanuelle CONRAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Michel DESTOUCHES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Patrice POSEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Virginie ROSSIGNOL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. André BIZEUL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine MIRALT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine CREUSOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Brahim BAHMAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Amèle EWART	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Jean-Marie PLATET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mlle Isabelle PERCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Alain BARUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Liliane MOUGEOT- DAMIDOT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. André BIZEUL	<input type="checkbox"/>
		M. Boutaïeb KADDANI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Benoit WILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Florence WEISSLER- LOPEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Marc VERSTRAETE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Yves TAMET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Olivier AUBRY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	M. Olivier AUBRY	<input type="checkbox"/>
		Mme Sylvie MERCIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
Mme Sandra GRELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Gérard OUTTIER	<input type="checkbox"/>		
M. Gérard OUTTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
liste « Joinville en Mouvement »						
liste « Pour Joinville Ensemble et Unis						

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	30
Nombre de membres excusés représentés	03
Absent	00

## CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009

### 1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Nadine CREUSOT est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

<b>1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE</b>		
<i>Le Conseil désigne, par :</i>		
Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

<b>2 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2009</b>		
<i>Le Conseil approuve le procès verbal par :</i>		
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, M. Boutaïeb KADDANI M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	6	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-
Ne prennent pas part au vote : Mme Emmanuelle CONRAD, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Yves TAMET, Mme Sandra GRELLIER qui était absents lors de la séance du 30 juin 2009.		

<b>3 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION RECUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES</b>	
<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire</i>	

## CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009

<b>4</b>		<b>AUTORISATION DE PROGRAMME REVISION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME N° 2</b>			
<i>Le Conseil :</i>					
– Décide de la révision de l'autorisation de programme n°2 « construction du centre technique municipal »					
– Fixe la nouvelle répartition des crédits de paiement de la manière suivante :					
		<i>crédits de paiement</i>			<i>Total des crédits de paiement et de l'autorisation de programme</i>
<i>Désignations</i>		<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	
<i>autorisation de programme n°2 - construction du centre technique municipal</i>		<i>150 000 €</i>	<i>3 485 000 €</i>	<i>765 000 €</i>	<i>4 400 000 €</i>
– Dit que les crédits de paiement feront l'objet d'une inscription aux budgets concernés et que les reports de crédits de paiement se feront sur les CP de l'année N+1 automatiquement.					
Pour	25	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI  M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement »)			
Contre	0	-			
Abstention	8	M. Benoît WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)  M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)			
<b>5</b>		<b>BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2009 DECISION MODIFICATIVE N° 3</b>			
<i>Le Conseil :</i>					
– Adopte, par chapitre, la décision modificative n°3 au Budget principal de la commune pour l'exercice 2009, arrêtée en mouvements budgétaires à la somme de :					
- en recettes :		- 8292,25 €			
- en dépenses :		- 8292,25 €			
<i>Dont :</i>					
- en fonctionnement :		0 €			
- en investissement :		- 8292,25 €			
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb			

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

		KADDANI
Contre	9	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	1	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement »)

<b>6</b>	<b>BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2009</b>
	<b>DECISION MODIFICATIVE N° 2</b>

*Le Conseil :*

– Approuve la Décision Modificative n° 2 du Budget annexe du service d'assainissement pour l'exercice 2009, portant sur les mouvements comptables suivants :

**FONCTIONNEMENT**

*Pas de mouvements.*

**INVESTISSEMENT**

dépenses			recettes		
chapitre	nature		chapitre	nature	
2031	2031 - immobilisations incorporelles	275 000,00 €	13	1313 - subvention d'investissement	33 862,00 €
2315	2315 - immobilisation en cours	- 226 206,81 €	16	1641 - emprunts	- 38 945,00 €
041	2315 - immobilisation en cours	1 206,81 €	10	10222 - FCTVA	55 083,00 €
			20	2033 - frais d'insertion	- 1 206,81 €
			041	2033 - frais d'insertion	1 206,81 €
	total	50 000,00 €		total	50 000,00 €

Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

**7**

**BUDGET DU PORT DE PLAISANCE – EXERCICE 2009**

**DECISION MODIFICATIVE N° 1**

*Le Conseil :*

*– Approuve la Décision Modificative n° 1 du Budget Annexe du Port de Plaisance pour l'exercice 2009, portant sur les mouvements comptables suivants :*

**FONCTIONNEMENT**

dépenses				recettes			
chapitre	nature	fonction		chapitre	nature	fonction	
023	023 - virement à la section d'investissement	95.2	- 75 000,00 €	77	775 - produits des cession d'immobilisations	95.2	- 15 000,00 €
67	673 - titres annulés sur l'exercice antérieur	95.2	600,00 €	77	7788 - produits exceptionnels	95.2	- 70 000,00 €
				70	70322 - droits de stationnement et de location	95.2	10 600,00 €
total			- 74 400,00 €	total			- 74 400,00 €

**INVESTISSEMENT**

dépenses				recettes			
chapitre	nature	fonction		chapitre	nature	fonction	
				024	024 - produits des cessions d'immobilisation	95.2	15 000,00 €
				021	021 - virement de la section de fonctionnement	95.2	- 75 000,00 €
				16	1641 - emprunts et dettes assimilées	95.2	60 000,00 €
total			- €	total			- €

Pour	24	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI  Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	0	-
Abstention	9	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)  M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

8	<b>GARANTIE COMPLEMENTAIRE D'UN EMPRUNT DE 2 020 250 € SOLLICITE PAR LA S.A D'H.L.M. FRANCE HABITATION POUR LE FINANCEMENT DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA RESIDENCE « EGALITE »</b>
<p align="center"><i>Le Conseil :</i></p> <p>– La Ville de Joinville-le-Pont accorde sa garantie à la S.A. d'H.L.M. France HABITATION à hauteur de 100 % pour le remboursement de toutes sommes dues en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires au titre du contrat de prêt d'un montant global en principal de 5 020 250 € qu'elle envisage de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.</p> <p><i>Objet : Financement des travaux de réhabilitation de la Résidence « Egalité » à 94340 – Joinville-le-Pont – 1 allée Jean-Paul Sartre.</i></p> <p><i>Cette garantie est donnée sous réserve que le prêt initialement garanti pour un montant de 2 537 000 € en application de la délibération n°16 en date du 9 décembre 2008 du Conseil Municipal de Joinville-le-Pont soit intégralement remplacé par ce nouveau prêt.</i></p> <p>– Les caractéristiques du prêt consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Echéances : annuelles</li> <li>- Durée totale du prêt : 15 ans</li> <li>- Taux d'intérêt fixe : 1,90 %</li> <li>- Préfinancement : sans objet</li> </ul> <p>– Au cas où la S.A. d'H.L.M. France HABITATION pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Commune de Joinville-le-Pont s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, à première demande de la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais pouvoir opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.</p> <p>– Le Conseil Municipal s'engage pendant toute la durée du prêt, à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.</p> <p>– Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer en qualité de garant le contrat de prêt à intervenir entre la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS et la S.A. d'H.L.M. France HABITATION.</p> <p>– Le Conseil Municipal autorise le Maire à procéder ultérieurement, sans autre délibération, aux opérations que nécessiterait, le cas échéant, la mise en œuvre de la garantie et lui donne tous pouvoirs à cet effet.</p>	
Pour	<p align="center">33</p> <p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0 -
Abstention	0 -



**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

<b>9</b>			<b>ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DU VAL DE MARNE</b>		
<i>Le Conseil :</i>					
<p>– <i>DECIDE d'adhérer à l'association des « Maires du Val-de-Marne », association des Maires pour la coopération et l'échange de réflexion entre les communes du département et APPROUVE les statuts de ladite association.</i></p> <p>– <i>AUTORISE le versement de la cotisation annuelle.</i></p> <p>– <i>PRECISE que le Maire sera le représentant de la Ville au sein de l'association en qualité de membre titulaire.</i></p> <p>– <i>DIT que les dépenses en résultant seront imputées au Budget Communal.</i></p>					
Pour	33		<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>		
Contre	0	-			
Abstention	0	-			

<b>10</b>			<b>MISE EN PLACE DE LA VIDEO PROTECTION SUR LA COMMUNE DE JOINVILLE-LE-PONT</b>		
<i>Le Conseil :</i>					
<p>– <i>Approuve la mise en place de la vidéo-protection sur la commune de Joinville-le-Pont.</i></p> <p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à demander l'autorisation préalable à l'installation du système de vidéo-protection auprès de la Préfecture du Val-de-Marne.</i></p> <p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à demander une subvention dans le cadre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance pour la mise en place de la vidéo-protection sur la commune de Joinville-le-Pont</i></p> <p>– <i>La présente délibération sera transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal, transmise à Monsieur le Préfet du Val de Marne et à Monsieur le Procureur de la République.</i></p>					
Pour	28		<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>		
Contre	5		<p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p>		

## CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009

Abstention	0	-
------------	---	---

**11**

### TARIFS DES INSERTIONS PUBLICITAIRES DANS LES PUBLICATIONS MUNICIPALES

*Le Conseil :*

– Décide, pour toutes les publications à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010 d'appliquer les tarifs suivants aux insertions publicitaires dans les publications communales :

Tarifs HT pour le journal municipal			
Insertion en quadrichromie)	en pages intérieures	2ème ou 3ème de couverture	4ème de couverture
<b>1/16ème de page</b>	125,00 €	non proposé à la commercialisation	non proposé à la commercialisation
<b>1/8ème de page</b>	210,00 €	335,00 €	non proposé à la commercialisation
<b>1/4 de page</b>	360,00 €	500,00 €	non proposé à la commercialisation
<b>1/2 de page</b>	630,00 €	710,00 €	non proposé à la commercialisation
<b>1 page</b>	1 090,00 €	1 330,00 €	1 670,00 €

Nature des remises pour le journal municipal	Montant des remises en pourcentage du prix initial
Pour 2 ou 3 insertions dans l'année	-5%
Pour 4 ou 5 insertions dans l'année	-10%
Pour 6 insertions dans l'année	-15%

Nature des remises pour le journal municipal	Montant des remises en pourcentage du prix initial
pour une année de parution (quelque soit le nombre de numéro)	-10%
« Floating » (date de parution laissée au choix de l'éditeur	-15%
Insertions couplées magazine + guide + plan (hors puce et carte de visite)	-10%

Tarifs HT pour le ou les guides de la ville		
Insertion en quadrichromie	en pages intérieures	page de couverture
<b>1/4 de page</b>	500,00 €	630,00 €
<b>1/2 de page</b>	750,00 €	1 000,00 €
<b>1 page</b>	1 420,00 €	1 750,00 €

Nature des remises pour le guide municipal	Montant des remises en pourcentage du prix initial
Insertions couplées magazine + guide + plan (hors puce et carte de visite)	-10%

Tarifs HT pour le plan de la ville		
Insertion en quadrichromie (format 20*27 cm)	en pages intérieures	page de couverture
<b>1/4 de page</b>	420,00 €	630,00 €
<b>1/2 de page</b>	670,00 €	840,00 €
<b>1 page</b>	1 250,00 €	1 590,00 €
<b>pour les restaurants, brasseries et hôtel souhaitant figurant sur le plan</b>		
<b>Puce sur le plan</b>		75,00 €

## CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009

<b>Carte de visite</b>		150,00 €
<b>Nature des remises pour le plan de la ville</b>		<b>Montant des remises en pourcentage du prix initial</b>
Insertions couplées magazine + guide + plan (hors puce et carte de visite)		-10%
<p><i>– Toutefois, pour les personnes qui se seront engagées, avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 sur un achat groupé pour bénéficier des gratuités prévues avec les anciens tarifs, continueront à bénéficier des tarifs antérieurs jusqu'à la fin de l'engagement pris. Les renouvellements se feront sur la base des nouvelles conditions prévues à l'article 1</i></p>		
Pour	24	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI  Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	0	-
Abstention	9	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)  M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

<b>12</b>	<b>CONTRAT REGIONAL DEMANDE DE PROLONGATION ET DE MODIFICATION DES OPERATIONS</b>	
<i>Le Conseil :</i>		
<p><i>– Approuve la modification apportée au Contrat Régional, au plan de financement et l'échéancier prévisionnel de réalisation.</i></p> <p><i>– Sollicite auprès du Conseil Régional un avenant au Contrat Régional.</i></p> <p><i>– Autorise le Maire à signer l'avenant au Contrat Régional à intervenir avec le Conseil Régional ainsi que toutes pièces consécutives à cette décision.</i></p>		
Pour	33	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI  M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)  M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

<b>13</b>		<b>APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA THERMOGRAPHIE AERIENNE COUVRANT LE TERRITOIRE DE CINQ COMMUNES</b>
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– <i>Adhère au groupement de commandes, relatif à la passation d'un marché de prestations de services pour la réalisation d'une thermographie aérienne sur le territoire des cinq communes suivantes Vincennes – Fontenay sous bois – Le Perreux sur Marne – Champigny sur Marne et Joinville le Pont.</i></p> <p>– <i>Approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes, relative à la passation d'un marché de prestations de services pour la réalisation d'une thermographie aérienne sur le territoire des cinq communes susnommées, dont le montant estimé pour la ville de Joinville le Pont est de 25 000 € H.T.</i></p> <p>– <i>Désigne la commune de Vincennes comme coordonnateur du groupement de commandes.</i></p> <p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes et tous les documents y afférent, au nom de la Commune.</i></p> <p>– <i>Mandate Monsieur le Maire auprès de l'ADEME et de la Région Île de France afin de solliciter les subventions les plus élevées possibles pour le financement de la réalisation d'une thermographie aérienne.</i></p> <p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout acte en vue de l'obtention de ces subventions.</i></p>		
Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

**14 PERSONNEL COMMUNAL  
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

*Le Conseil :*

– Approuve le tableau des effectifs modifié comme suit :

EMPLOIS		MODIFICATIONS		
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Contrôleur de travaux principal	1		1	2
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	7		1	8
ASEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	2		1	3
Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	3		2	5
Adjoint du patrimoine de 1 <sup>ère</sup> classe	0		3	3
Chef de service de police municipale de classe exceptionnelle	0		1	1
Gardien de police municipale	10		1	11

Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

**15 VŒU CONCERNANT LE PROJET DE LOI RELATIF AU GRAND PARIS**

*Le Conseil :*

Considérant qu'un projet de Loi relatif au Grand Paris a été soumis au Conseil des Ministres du mercredi 7 octobre 2009,

Considérant que ce Projet de Loi contient des dispositions législatives nécessaires pour permettre la réalisation du Grand Paris, qui a l'ambition de redonner à la région capitale sa place prééminente dans la compétition à laquelle se livrent les grandes métropoles et qu'il lui permettra de contribuer au développement économique et social du pays tout entier,

Considérant que le texte initial de ce Projet de Loi a été amendé à la suite des remarques formulées par les présidents des Conseils Généraux, du Maire de Paris et du Syndicat mixte Paris Métropole,

Considérant que ce Projet de Loi sera prochainement soumis à l'approbation du Parlement, en fonction des opportunités du calendrier parlementaire,

## CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009

Considérant qu'il adhère à l'objectif prioritaire du Grand Paris présenté dans le Projet de Loi, à savoir la réalisation en Ile de France d'un réseau de transport public urbain de voyageurs par métro automatique et que cette réalisation est d'intérêt général,

Considérant qu'il souhaite attirer l'attention de l'Etat sur la nécessité de mener à bien les projets déjà définis en matière de transports et de déplacement sans qu'ils ne soient supprimés au profit de nouveaux projets,

Considérant qu'il affirme son attachement au principe de la libre administration des communes notamment en matière d'urbanisme,

### LE CONSEIL MUNICIPAL DE JOINVILLE-LE-PONT

- affirme son soutien au projet du Grand Paris, soutien traduit depuis décembre 2008 par son adhésion au syndicat mixte ouvert Paris Métropole, le Grand Paris étant seul capable pour lui de rassembler tous les moyens nécessaires pour faire de la Région Capitale une agglomération digne des plus grandes métropoles mondiales, respectueuse de la dimension environnementale, attractive, dynamique, solidaire et ayant résolu ses problèmes de transports et de déplacements ;
- souhaite la mise en place d'un réseau de transport public urbain de voyageurs par métro automatique à condition que ce projet soit complémentaire des autres projets en cours, c'est-à-dire, pour le Val-de-Marne, le projet Orbival/Arc Express avec un nombre de station suffisant pour assurer une desserte satisfaisante des territoires et des villes (dont Joinville-le-Pont), le projet d'extension de la ligne 1 du Métro jusqu'aux Rigolots et à Val-de-Fontenay, le projet de prolongement de l'Est-TVM et du tramway T1, le projet ALTIVAL, l'amélioration des conditions de transport sur la ligne A du RER, etc. ;
- refuse d'être dessaisi de ses compétences en matière d'urbanisme afin d'être toujours en mesure de garantir aux Joinvillais le respect de leur cadre et qualité de vie et de protéger leur environnement ;
- souhaite que la Loi qui sera votée par le Parlement soit une Loi acceptable pour l'ensemble des collectivités d'Ile de France parce qu'elle définira notamment, de façon explicite, les éléments essentiels des contrats de développement territoriaux, l'échéancier des réalisations, les engagements réciproques, le mode de gouvernance des projets, ainsi que les modalités d'adaptation et de révision de ces contrats ;
- souhaite que soit éclaircie préalablement au vote de la Loi relative au Grand Paris la question du financement du Plan pour les transports franciliens ainsi que celle du Réseau de transport public urbain de voyageurs par métro automatique, en partenariat avec les collectivités territoriales qui seront invitées à en assurer d'une manière ou d'une autre le financement.

Pour	33	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaieb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, Mme Sandra GRELLIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

**QUESTIONS ECRITES**

<p><b>Question</b> Du groupe des Elus « Pour Joinville Ensemble et Unis »</p>	<p><i>Vous avez décidé d'arrêter les séances de cinéma le Samedi soir à la salle Pierre et Jacques Prévert. Pourquoi n'avez-vous pas consulté la commission Culturelle avant de prendre une telle décision ?</i></p>
<p><b>Réponse</b> M. le MAIRE</p>	<p>La Scène Prévert est un espace culturel qui se doit de proposer à la fois des séances de cinéma, des spectacles vivants professionnels et d'être le lieu d'expression artistique des écoles municipales et des associations. A ce titre, nous avons décidé de mieux équilibrer ces différentes composantes. Dans toutes les salles et théâtres qui proposent du spectacle vivant, le samedi soir est le créneau idéal. C'est pourquoi nous avons substitué au cinéma habituellement diffusé ce jour des spectacles variés. Vous avez pu apprécier récemment un one-womanshow, des claquettes, de la danse et bientôt un concert d'Angélique Ionatos. La Scène Prévert démontre ainsi sa capacité à accueillir des spectacles variés et de grande qualité.</p> <p>La séance du cinéma le samedi soir n'a pas pour autant disparu puisque notre souhait est qu'il se passe toujours un évènement le samedi soir à Joinville. Ainsi, lorsqu'il n'y aura pas de spectacle vivant programmé le samedi soir, le cinéma conservera sa séance.</p> <p>Nous sommes très attachés au cinéma car c'est, bien entendu, un prolongement naturel de l'histoire de Joinville. Force est de constater que depuis plusieurs années la fréquence a chuté de près de la moitié. Le phénomène n'est pas nouveau, c'est en fait une lame de fond, mais il nous faut réagir. Nous travaillons donc sur une programmation associée à la baisse des tarifs qui se doivent d'être le support d'une réelle politique de service public. Cette réflexion est en cours et nous proposons d'en discuter à la commission culture préalable au prochain Conseil Municipal.</p>

<p><b>Question</b> Du groupe des Elus « Pour Joinville Ensemble et Unis »</p>	<p><i>L'enquête d'utilité publique concernant les Hauts de Joinville commence le 19 Octobre 2009 sans que le magazine municipal s'en soit fait l'écho.</i></p> <p><i>A-t-on expliqué aux Joinvillais que le registre placé dans le Hall de la Mairie depuis le mois de Juillet 2009 n'a pas de valeur juridique ? Les observations, souvent pertinentes, qui y figurent seront elles transmises et prises en compte par le Commissaire enquêteur ou les Joinvillais devront ils se déplacer une nouvelle fois pour faire entendre leur position sur le sujet ?</i></p>
<p><b>Réponse</b> M. Jean-Jacques GRESSIER</p>	<p>Rassurez vous Monsieur Aubry, les Joinvillais ont été largement informés de toutes les procédures engagées dans le cadre de l'enquête publique relative à la modification de PLU valant enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique, liée à la ZAC des Hauts de Joinville, et toutes les formalités légales de publicité ont été respectée à la lettre !</p> <p>Je vous en rappelle les principales modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le 30 juin 2009, le Conseil municipal, dont le compte-rendu est public et disponible sur les panneaux d'affichage administratif et le site Internet de la Ville, m'a autorisé à soumettre le dossier de Plan local d'Urbanisme modifié à enquête publique ;</li> <li>- Cette délibération a fait l'objet d'un avis publié dans la rubrique annonce légales du Parisien en date du 20 août 2009 ;</li> <li>- Le Commissaire enquêteur, rencontré à deux reprises en septembre 2009, nous a communiqué ses dates et heures de permanence le 21 septembre et nous avons défini conjointement à cette date la rédaction de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique PLU/DUP ;</li> <li>- Le 24 septembre, j'ai signé cet arrêté, ouvrant l'enquête publique relative à la modification de PLU valant enquête préalable à la DUP ;</li> <li>- L'arrêté a été affiché sur les panneaux administratifs et affiché in extenso</li> </ul>

## CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009

	<p>dans la rubrique « Annonces Légales » du Parisien ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le 24 septembre, le magazine municipal d'octobre était déjà bouclé : il n'a donc pas été possible de diffuser l'information relative à l'enquête publique dans le numéro d'octobre, mais l'espace a été réservé dans celui de novembre, à la demande du Commissaire enquêteur, parfaitement informé des délais de bouclage. Par ailleurs l'information a été relayée dès le début octobre sur le site Internet de la Ville et les panneaux d'information lumineux.</li> </ul> <p>Vous semblez ne pas avoir remarqué tous ces efforts de communication et d'information. Je suis donc heureux de pouvoir vous rassurer sur le fait que l'information des Joinvillais a été optimale.</p> <p>Elle n'est pas encore terminée : en effet, l'arrêté d'ouverture d'enquête publique sera publié in extenso dans deux journaux d'annonces légales, à savoir le Parisien et les Affiches Parisiennes, dans les 8 jours suivant la date d'ouverture de l'enquête publique.</p> <p>Les Joinvillais auront donc tout le loisir d'être informés de l'enquête publique à venir laquelle, je vous le rappelle, débutera le 19 octobre et se terminera mi-décembre, en fonction de la date de fin qui sera arrêtée par le Commissaire enquêteur. Vous pouvez le constater, nous avons demandé que la durée de l'enquête publique soit d'une durée de deux mois, alors qu'elle peut être limitée à un mois, pour que tous les Joinvillais qui le souhaitent aient le temps de s'exprimer.</p> <p>Rassurez-vous également sur le livre blanc mis à disposition des Joinvillais depuis le 3 juillet 2009 : même si les informations y figurant n'ont pas de valeur juridique dans le cadre de l'enquête publique, le commissaire enquêteur nous a assuré qu'il le consulterait, tout comme la vidéo des débats tenus lors de la réunion publique du 2 juillet.</p> <p>Maintenant, les Joinvillais ont deux mois pour s'exprimer sur les nouveaux registres réglementaires, qui seront mis à leur disposition la semaine prochaine au deuxième étage de l'Hôtel de Ville, ou lors d'une nouvelle réunion publique que j'ai souhaité organiser, vu l'importance pour notre Ville du projet des Hauts de Joinville, et qui aura lieu le 7 décembre prochain en salle Prévert.</p>
--	--

<b>Question</b>	<b>Hauts de Joinville / enquête d'utilité publique</b>
<b>Du groupe « Joinville en Mouvement »</b>	<p><i>Par arrêté du 24 septembre 2009, une enquête d'utilité publique a été lancée pour la modification du plan local d'urbanisme afin de l'adapter au projet de Zone d'aménagement concerté des Hauts de Joinville.</i></p> <p><i>Pendant le déroulement de l'enquête, du 19 octobre au 4 décembre, et en application de l'article R.11-14-12 du code de l'expropriation, il paraît indispensable qu'une réunion publique puisse être organisée afin de présenter l'état du projet aux riverains et personnes intéressées et de recueillir leurs avis.</i></p> <p><i>Est-il prévu d'organiser une telle réunion publique, et si oui, à quelle date ?</i></p> <p><b>Question retiré par M. Benoit WILLOT suite à la réponse faite par M. Jean-Jacques GRESSIER à M. Olivier AUBRY</b></p>

<b>Question</b>	<b>Cinéma</b>
<b>Du groupe « Joinville en Mouvement »</b>	<p><i>Depuis le 8 septembre 2009, la société Éclair group qui contrôle notamment GTC à Joinville-le-Pont a engagé un plan de sauvegarde de l'emploi. Cette nouvelle procédure collective fait suite au plan social mis en œuvre en automne 2008 qui a conduit à la suppression de 41 postes et à des modifications de contrats de travail pour 26 autres personnes.</i></p> <p><i>Lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2008, vous nous avez indiqué avoir « rencontré Thierry Forsans, Directeur général du groupe Éclair, entouré de son équipe pour obtenir des garanties sur les objectifs du groupe. »</i></p> <p><i>Vous nous avez également assuré que « le groupe Éclair confirme sa présence à Joinville ». Enfin, vous nous avez indiqué avoir « lancé avec le Sous-préfet, Olivier Ducray, l'organisation d'une table ronde sur l'avenir du site avec l'ensemble des</i></p>



**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

	<p><i>interlocuteurs concernés. »</i>  <i>Pouvez-vous nous dire quelle est la situation de l'entreprise GTC et où en est votre initiative concernant l'organisation d'une table ronde ?</i></p>
<p><b>Réponse</b>  <b>M. le MAIRE</b></p>	<p>Les dirigeants de la holding Eclair Group m'ont informé directement début septembre 2009 des difficultés financières importantes rencontrées par les différentes sociétés du Groupe ECLAIR et prévenu que ces difficultés les avaient amenés à demander au Tribunal de Commerce de Nanterre, qui l'a accepté, l'ouverture d'une procédure de sauvegarde concernant les sociétés Eclair Group, Eclair Laboratoire et Télétota, ainsi que la mise en liquidation avec recherche de repreneurs des sociétés GTC et Centrimage.</p> <p>Comme vous le savez, l'industrie cinématographique est en pleine mutation. Elle doit faire face à différentes évolutions : l'arrivée brutale du numérique, une crise de son financement et la concentration croissante des acteurs du secteur. Les collectivités locales sur le territoire desquelles ces industries sont implantées ont évidemment à leur disposition très peu de moyens d'agir pour réguler les contraintes économiques et industrielles du secteur.</p> <p>Cependant, dans l'attente d'une déclaration de reprise auprès du Tribunal de Nanterre, j'ai indiqué aux dirigeants d'Eclair Group que la Ville de Joinville-le-Pont ferait son possible pour aider les éventuels futurs licenciés Joinvillais, par toute action de sa compétence.</p> <p>J'ai par ailleurs contacté dès le 18 septembre Monsieur Frédéric MITTERRAND, Ministre de la Culture et de la Communication, pour lui relater la situation financière du groupe Eclair et affirmer le fait que je ne pouvais, en tant que Maire de Joinville-le-Pont laisser ainsi disparaître tout un pan de l'économie locale et perdre la tradition cinématographique associée depuis un siècle à l'Histoire de notre Ville. Je lui ai demandé son aide afin que nous puissions envisager ensemble des solutions permettant d'éviter cette situation, tant en ce qui concerne le départ éventuel d'Eclair Group que la possibilité de faire venir sur le site Pathé de Joinville de nouvelles sociétés du secteur de l'Image.</p> <p>Par ailleurs, le 7 octobre dernier, j'ai relancé Monsieur le Sous-Préfet du Val-de-Marne, représentant de l'Etat chargé de l'animation et de la coordination des politiques nationales en matière de développement économique et d'aménagement du territoire, afin de lui demander d'organiser au plus vite la table-ronde qu'il s'était engagé à réunir comme vous le rappelez, sur les problématiques du secteur du cinéma dans le Val-de-Marne et à Joinville-le-Pont.</p> <p>Je ne manquerai pas de vous faire part de leurs réponses dès qu'elles me seront parvenues.</p>

<p><b>Question</b>  <b>Du groupe</b>  <b>« Joinville en</b>  <b>Mouvement »</b></p>	<p><b><i>Mise à disposition des gymnases de la commune</i></b>  <i>Les membres du conseil d'administration du collège Jean Charcot ont été informés le 22 septembre 2009 d'une réduction importante de l'utilisation des installations sportives de la Ville. Les professeurs d'EPS (éducation physique et sportive) du collège public doivent désormais partager les créneaux d'occupation à parts égales avec le lycée privé Robert Schuman.</i>  <i>La conséquence de cette décision est qu'elle complique les emplois du temps des élèves et porte préjudice au bon fonctionnement pédagogique des cours d'EPS. Une grande partie des activités programmées a dû être supprimée ou reportée. Les enseignants et toutes les associations de parents d'élèves ont protesté contre cette situation.</i>  <i>Par ailleurs, l'utilisation des gymnases municipaux est facturée au Conseil Général, responsable des collèges publics.</i>  <i>Pouvez-vous nous expliquer pourquoi la règle appliquée jusqu'ici, à savoir la priorité donnée aux établissements publics d'enseignement pour l'occupation des installations sportives de la Ville, a été abandonnée ? Et pouvez-vous nous indiquer si le lycée Robert Schuman verse une compensation à la Ville pour l'utilisation du gymnase</i></p>
---	---

**CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 13 OCTOBRE 2009**

<b>Réponse M. le MAIRE</b>	<p><i>Pierre François ?</i></p> <p>La situation jusqu'à la rentrée 2009 était la suivante : les équipements sportifs de la commune étaient réservés 102 heures par semaine par le Collège Charcot, pour une utilisation effective de 39 heures ce qui correspond à la pratique d'EPS de 12 classes. Vous constaterez par vous-même que le Collège n'utilise que 35% des créneaux qu'il réserve. En parallèle nous refusons des créneaux d'occupation à d'autres utilisateurs. Par ailleurs, je note que les écoles primaires qui pratiquent l'EPS 24 heures par semaine ne réservent les équipements que pour 24h d'utilisation.</p> <p>Vous comprendrez que cette situation ne correspond pas à une gestion normale des équipements sportifs communaux. Ainsi, cette année, le Collège Charcot se voit attribuer 85 heures par semaine ce qui est deux fois plus que leur besoin réel. Le collège Charcot a été informé de la mise à disposition de ces créneaux hebdomadaires dès le mois de juin et non en septembre. Ces créneaux permettent sans difficultés aux professeurs d'EPS d'organiser leurs cours sans en supprimer aucun. Nous avons bien entendu pris contact avec les professeurs d'EPS du Collège pour mettre en place une procédure commune de réservation des équipements.</p> <p>Les établissements publics sont et resteront toujours prioritaires. D'ailleurs cette année, nos équipements sportifs sont utilisés à 20% par les établissements publics, à 68% par les associations sportives et à 12% par des établissements scolaires privés. Sur les seuls gymnases Lecuirot et Pierre François, la répartition est de 26% pour les établissements publics, 65% pour les associations et 9% pour les établissements privés. Nous sommes loin d'une répartition à « parts égales » que vous dénoncez.</p> <p>La question de la facturation des équipements de la commune aux Collèges qui reçoivent une compensation du Conseil Général est complexe. Notez que pour l'instant, si nous avons émis des factures, elles n'ont pas été honorées par les Collèges. En effet, en contrepartie les collèges souhaitent nous facturer l'occupation de leurs locaux mais la base de facturation et les liens contractuels avec le Conseil Général ne sont pas encore clairs. Par ailleurs, et vous avez raison de le souligner, nous devrions par équité facturer aux établissements privés la location de nos équipements. Notons cependant que le Lycée Robert Schuman nous a proposé à plusieurs reprises d'utiliser son gymnase situé rue Vel-Durand. Nous avons prévu de rencontrer prochainement les principaux et proviseurs des établissements publics et privés pour faire le point. Les rendez vous sont pris. Ce dossier sera bien entendu débattu en Commission des Sports.</p>
--------------------------------	--

\* \*  
\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30

**Le Secrétaire de Séance**

**Mme Nadine CREUSOT**

**Le Maire de Joinville-le-Pont**

**Olivier DOSNE**